

Bruxelles, le 17 avril 1986

NOTE BIOC(86) 104 AUX BUREAUX NATIONAUX
C.C. AUX MEMBRES DU SERVICE DU PORTE-PAROLE

REUNION DE LA COMMISSION DU 16 AVRIL 1986 (G. Anouil)

Le Porte-Parole a indique que les principaux sujets a l'ordre du jour concernaient l'agriculture, hormis un document de reflexion sur la recherche en matiere de BIOTECHNOLOGIE, qui a ete adopte par la Commission et sera envoye au Conseil : il s'agit de lignes d'actions possibles dans ce domaine, qui donneront lieu a des propositions concretes apres consultation des parties interessees.

En matiere agricole, la Commission a traite de deux problemes :

- LES PRODUITS D'IMITATION DU LAIT ET LES PRODUITS LAITIERS: on se souvient que, en avril 1984, la Commission avait propose au Conseil un reglement concernant la denomination du lait et des produits laitiers, afin d'assurer un etiquetage approprie pour eclairer le consommateur. Les Etats membres n'ont pu se mettre d'accord sur cette proposition et ont demande a la Commission de lui faire un rapport sur le developpement des produits de substitution du lait. C'est ce document qui a ete adopte par la Commission, ainsi qu'une modification de la proposition de reglement de 1984, afin que la denomination des produits d'imitation du lait soit egalement aussi claire que possible, distincte de celle des produits laitiers proprement dits et evite ainsi d'induire en erreur le consommateur. Au total, les propositions de la Commission constituent maintenant deux listes distinctes et precises des produits laitiers, d'une part, et des produits d'imitation du lait d'autre part, a propos desquels l'etiquetage ne doit pas preter a equivoque.

Pour autant, il ne s'agit pas d'interdire la commercialisation de produits d'imitation, comme cela est le cas actuellement dans deux Etats membres, la France et l'Allemagne, a l'egard desquels des procedures sont entamees a la Cour de Justice. Dans l'attente de l'adoption de ses propositions par le Conseil, la Commission se propose de faire en sorte que soient suspendues ces procedures.

- MESURES SOCIO-STRUCTURELLES COMPLEMENTAIRES VISANT A ADAPTER L'AGRICULTURE EUROPEENNE A LA NOUVELLE SITUATION DES MARCHES ET A MAINTENIR L'ESPACE RURAL : Evoquees lors des propositions en matiere de prix, ces mesures complementaires viendraient s'ajouter a celles deja adoptees en 1985 et elles ont essentiellement pour but a la fois de completer les propositions de prix et d'organisation des marches, d'une part, et de prendre en compte la situation demographique des agriculteurs (dont pres de 20% ont plus de 55 ans) ainsi que celle des jeunes exploitants, d'autre part.

Elles comportent donc un systeme de pre-retraite, grace auquel soit la surface agricole utile sera reduite, soit l'installation de jeunes agriculteurs sera facilitee. Elles concernent egalement des aides specifiques en faveur de l'agriculture de montagne et de certaines zones defavorisees, des interventions pour la sauvegarde de l'environnement, des aides pour la formation agricole et la vulgarisation, enfin des mesures pour encourager le boisement - secteur fortement deficitaire dans la Communaute - en liaison avec la liberation de surfaces agricoles par la pre-retraite des exploitants.

Comme toujours dans le domaine socio-structurel, ces mesures ne seraient financées qu'en partie (en moyenne pour 25%) par le FEOGA, section Orientation, le reste étant à la charge des États membres. Pendant la période 1987/1991, elles représenteraient pour le budget communautaire une dépense de l'ordre de 900 MECU. MM. ANDRIESEN et CHRISTOPHERSEN, en liaison avec le Président DELORS, doivent finaliser dans les jours qui viennent les implications budgétaires de ces propositions socio-structurelles de la Commission.

MATÉRIEL DIFFUSE :

- P - 30 : La Biotechnologie dans la Communauté : stimulation du Développement Agro-industriel
- P - 31 : Produits d'imitation du lait et des produits laitiers
- P - 32 : Propositions complémentaires dans le domaine socio-structurel visant l'adaptation de l'agriculture à la nouvelle situation des marchés et le maintien de l'espace rural

Amitiés,


H. PAEMEN, Comeur ///